



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

PRAIRIES

N°3 du 6 juillet 2026

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P1. Evaluation des niveaux d'infestations en campagnols terrestres et taupes

P3. Niveau d'infestation en campagnol terrestre et taupe euporéenne

P3. Dans le Doubs

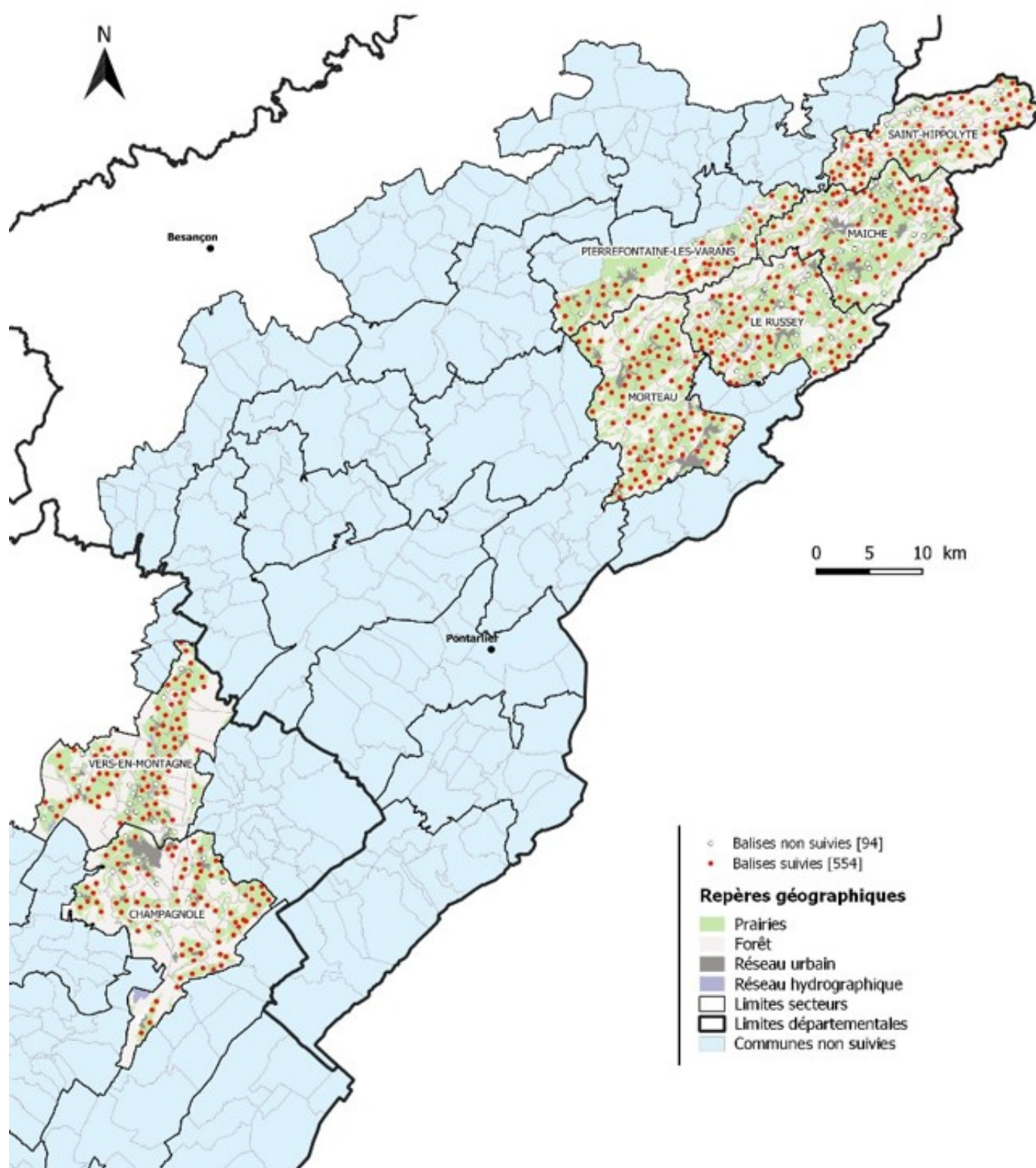
P4. Dans le Jura

P5. Première détection de *Popillia japonica* en Bourgogne Franche-Comté

Evaluation des niveaux d'infestations en campagnols terrestres (*Arvicola amphibius*) et taupes européennes (*Talpa europaea*)

Grâce à l'application « Arvicola obs », 7 secteurs ont été suivis en juin 2026 : Saint-Hippolyte, Maîche, Le Russey, Morteau, Pierrefontaine-les-Varans, Vers-en-Montagne et Champagnole. Certaines balises n'ont pas pu être suivies, notamment lorsque les parcelles étaient non ou fraîchement fauchées (balises en blanc sur la carte ci-dessous).

Les balises permettent d'être plus précis dans nos observations et d'estimer les niveaux d'infestations par interpolation spatiale, notamment lorsque les balises n'ont pas pu être suivies.



Niveau d'infestation en campagnol terrestre et taupe européenne

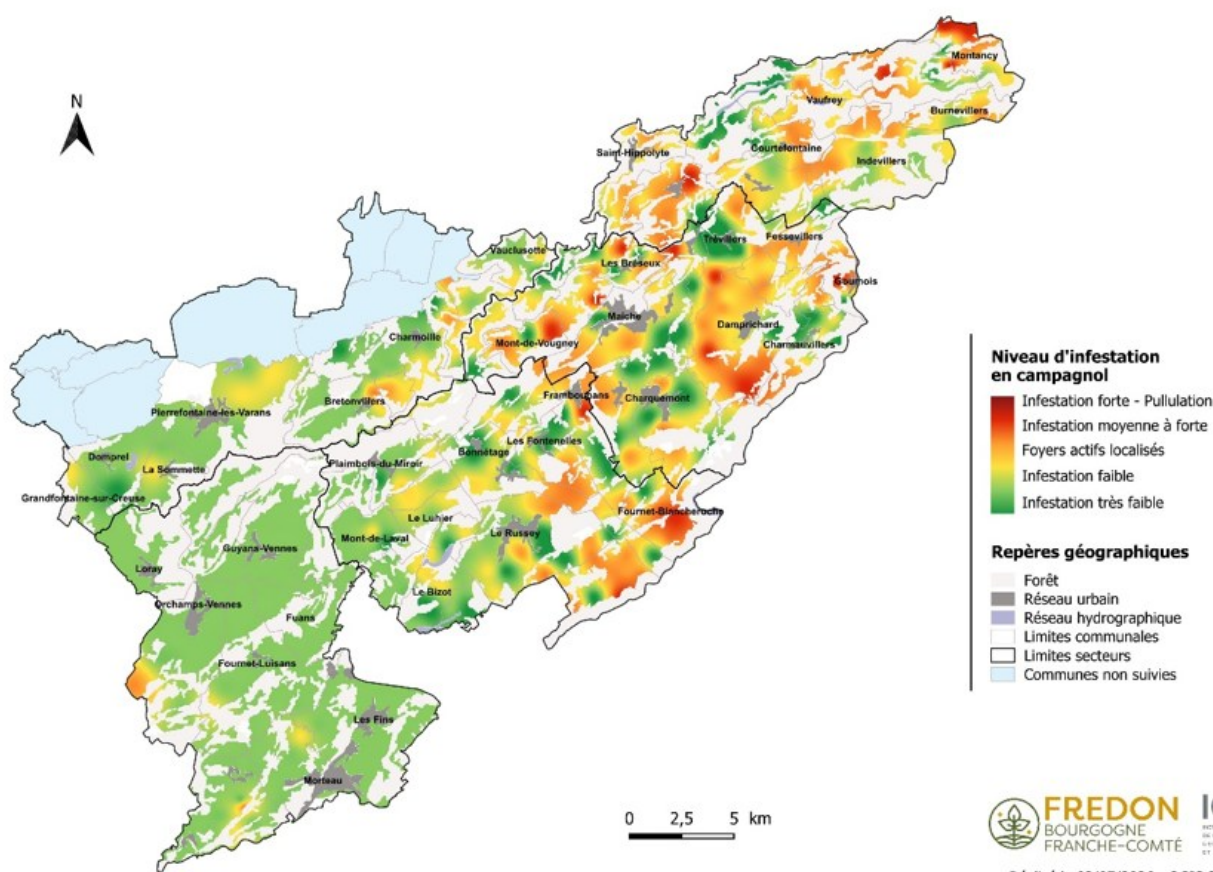
Les prospections du mois de juin, après les fenaisons, ne sont pas les plus représentatives des niveaux d'infestation en campagnol terrestre et taupe européenne, d'autant plus que cette année, elles ont été réalisées en période de sécheresse.

De ce fait, il est très probable que certains niveaux d'infestation soient sous-estimés et, qu'en fonction des épisodes pluvieux à venir, les populations de campagnols terrestres augmentent dans les parcelles. Il faut donc rester très vigilants et parcourir vos parcelles régulièrement pour se rendre compte de la situation et d'engager des actions de lutte dès que vous pouvez.

Pour rappel, les communes avec une coloration jaune / orange sur les cartes ci-dessous sont à surveiller car de potentiels foyers de démarrage peuvent-être soupçonnés ; la lutte raisonnée doit être maintenue sur les parcelles déjà suivies.

Dans le Doubs

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres dans le Doubs - Juin 2026



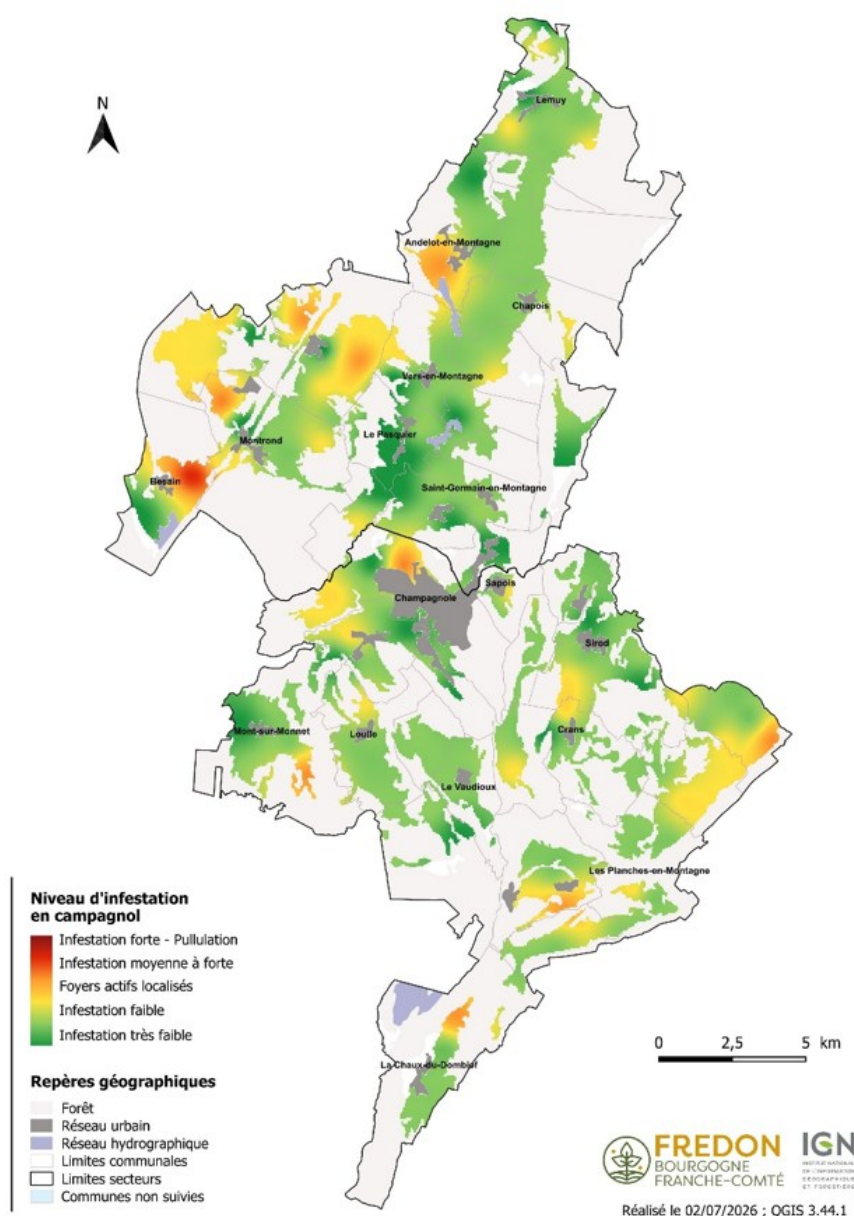
Sur le secteur de Morteau, les taux d'infestation par le campagnol terrestre sont globalement faibles mais il est noté une présence marquée de taupes européennes sur Fournets-Luisans. La taupe européenne est un véritable précurseur de l'arrivée du campagnol terrestre donc il faut rester vigilants et engager des actions de lutte dès les premiers indices de campagnols terrestres.

Sur le secteur du Russey, un potentiel déclin est pressenti, notamment sur les communes situées à l'ouest du secteur. Si aucun indice de campagnols terrestres n'est observé lorsque vous parcourez vos parcelles après un épisode pluvieux, il pourra être envisagé des stratégies de régénération sur les prairies les plus impactées au début de l'automne.

Sur les secteurs de Maîche et Saint-Hippolyte, les populations de campagnols terrestres sont encore élevées. Il ne faut pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à des moyens de lutte alternatifs complémentaires)

Dans le Jura

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres dans le Jura - Juin 2026



Sur ces 2 secteurs jurassiens, les taux d'infestation par le campagnol terrestre sont globalement faibles avec quelques foyers actifs localisés. Il faut donc rester vigilants et parcourir régulièrement vos parcelles afin d'identifier le plus rapidement possible les foyers de campagnols terrestres facilement maîtrisables et mettre en place une lutte raisonnée.

Première détection de *Popillia japonica* en Bourgogne Franche-Comté



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt**

Dijon, le 24/06/2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

OBJET : première détection du scarabée japonais (*Popillia japonica*) en Bourgogne- Franche-Comté

Le 16 juin 2026, sur la commune d'Ecot, département du Doubs, un scarabée japonais (*Popillia japonica*) a été capturé grâce à un piège situé à proximité d'un axe majeur routier dans le cadre de la surveillance officielle du territoire vis-à-vis des organismes de quarantaine des végétaux. Le laboratoire national de référence, l'unité d'entomologie et botanique de l'ANSES, a confirmé l'identification le 22 juin. Il s'agit de la première détection de *Popillia japonica* dans la région Bourgogne-Franche-Comté et la première détection sur le territoire national en 2026.

Les conditions dans lesquelles l'individu a été capturé laissent supposer qu'il s'agit d'une interception, c'est-à-dire d'un individu isolé, dit « auto-stoppeur », qui se serait déplacé via le transport routier (camion, voiture).

Un renforcement du piégeage a été immédiatement mis en place et des prospections sont menées par les agents de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. La surveillance sera prolongée sur les prochaines semaines afin de confirmer qu'il s'agit bien d'un individu isolé et de s'assurer que la situation n'évolue pas.

Originaire d'Asie, *Popillia japonica* est un petit scarabée classé comme organisme de quarantaine prioritaire au titre de la réglementation européenne, avec une obligation de surveillance et de lutte, en raison de sa nuisibilité importante. En effet, il s'attaque à plus de 300 espèces de plantes alimentaires, forestières ou encore ornementales parmi lesquelles la vigne, les arbres fruitiers, les petits fruits, les gazons et le maïs... L'insecte est présent en Italie depuis 2014 et en Suisse depuis 2017. Il a été détecté pour la première fois en France (région Grand Est, Haut-Rhin) durant l'été 2025 ; il s'agissait également d'interceptions.

Anne-Caroline BAZEROLLE
Chargée de communication
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Tél : 06 61 78 22 27

Mél : anne-caroline.bazerolle@agriculture.gouv.fr

4 bis, rue Hoche – BP 87865

21078 DIJON Cedex

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Depuis 2021, un plan de surveillance renforcée par piégeage est déployé dans la région, le long des principales voies de communication (routières, ferroviaires, aéroportuaires) assurant la liaison entre l'Italie, la Suisse et des établissements important des marchandises de ces pays.

Popillia japonica peut être confondu avec d'autres coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins ou hanneton horticole. Toutefois, il est facilement reconnaissable par sa taille inférieure à une pièce de 1 centime d'Euro et à la présence de touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Un descriptif complet de *Popillia japonica* est disponible sur [le site internet](#) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Bourgogne – Franche - Comté :



Toute personne pensant repérer un scarabée japonais est appelée à opérer un signalement (si possible avec des photos) soit :

- En envoyant un courriel à alerte-vegetaux-sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
- En complétant le formulaire en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-de-capture-ou-d-observation-d-un-scara>
- En composant le 03.39.59.40.95.



Anne-Caroline BAZEROLLE
Chargée de communication
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Tél : 06 61 78 22 27
Mél : anne-caroline.bazerolle@agriculture.gouv.fr
4 bis, rue Hoche – BP 87865
21078 DIJON Cedex
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

Si vous souhaitez faire remonter tout signalement de bioagresseurs des prairies (hanneton, campagnol, taupe...), ou pour tout autre renseignement, veuillez contacter FREDON Bourgogne Franche-Comté :

contact@fredonbfc.fr - 03 81 47 79 20

Animatrice filière Prairie : Julie MONTAZ – 06 07 19 47 48 – jmontaz@fredonbfc.fr

Suppléance : Geoffroy COUVAL – 06 07 19 47 15 – gcouval@fredonbfc.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de FREDON Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par Julie MONTAZ à partir des observations ponctuelles réalisées dans les prairies de Bourgogne Franche-Comté.